

Décision

Générale

colonial

Décision n° 47 créant une commission chargée de procéder à la réception des fournitures et des travaux de montage de la Centrale, du Réseau et des Groupes Diesel.

n° 47

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
13 janvier 1953

Numéro JO
n° 2 du 01/02/1953

Date du numéro
1 février 1953

TEXTE INTÉGRAL

Il est créé une Commission chargée de procéder à la réception des fournitures et des travaux de montage de la Centrale, du réseau et des srouves Diesel. La composition de cette Commission est fixée comme suit : M. Gabard, ingénieur, chef de la nouvelle Centrale, délégué du Directeur des T.P. président ; M. Gatignol, délégué du Chef du Service des Finances, membre ; M. Lamarque, chef de la Station Côtière T.S.F., membre ; M. Mitler, chef électricien de l'Usine Electrique, membre ; M. Tréboute, mécanicien à l'Usine Electrique, membre. La Commission se réunira sur la convocation de son président.